

L'économie morale, clé du travail social dédié aux personnes sans papiers

Définie par le sociologue français Didier Fassin comme « la production, la répartition, la circulation et l'utilisation des sentiments moraux, des émotions et des valeurs, des normes et des obligations dans l'espace social », l'économie morale se révèle être un concept pertinent et fécond pour analyser le travail social réalisé avec des personnes sans papiers.

La situation des personnes sans papiers est très peu présente à l'agenda médiatique et politique. Ces personnes existent, mais sont souvent invisibilisées. Elles constituent l'un des rouages du système d'exploitation capitaliste. Elles sont très nombreuses à travailler, dans des emplois qui ne peuvent être délocalisés dans des pays à bas salaire : services à la personne, livraisons à domicile, construction, prestations horeca... Dans son article premier, la Déclaration des droits de l'homme mentionne : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Cette fraternité, ou ce devoir d'humanité, se concrétise en Belgique par un cadre légal, par exemple concernant l'accès à l'aide médicale urgente. Il est aussi porté principalement par des acteurs associatifs, à travers différentes formes de travail social. Avec Didier Fassin¹, on peut ainsi dire que ce travail social s'inscrit dans une économie morale, concept peu utilisé et pourtant fécond².

Qu'est-ce que l'économie morale ?

Pour comprendre la signification du concept d'économie morale, il est utile de rappeler d'abord ce qu'est l'économie politique. Celle-ci étudie la manière dont s'opère la gestion des ressources pour faire fonctionner la société³.

L'économie morale se distingue de l'économie politique. Fassin la définit comme « la production, la répartition, la circulation et l'utilisation des sentiments moraux, des émotions et des valeurs, des normes et des obligations dans l'espace social »⁴. Le concept est constitué de deux pièces : l'économie et la morale. La deuxième pièce – la dimension morale – renvoie aux valeurs et à l'inscription de ces valeurs dans un champ particulier, celui de l'économie. Le contexte dans lequel Didier Fassin propose d'utiliser son concept est celui du système capitaliste, marqué par l'exploitation et la maximisation de profit.

Le concept d'économie morale n'a pas été inventé par Didier Fassin. Avant lui, des historien·nes⁵ l'ont utilisé pour comprendre la réaction de groupes dominés, principalement lors de mouvements de révolte. La problématique étudiée par ces auteur·rices est la suivante. Puisque la domination économique n'est pas conjoncturelle dans le mode de production capitaliste, mais s'inscrit

au contraire dans la durée, pourquoi, par exemple des paysan·nes dans les campagnes anglaises du 18^e siècle se révoltent, à certains moments, contre les grands propriétaires ?

L'utilisation du concept d'économie morale donne des clés de compréhension. La révolte trouve sa source non seulement dans le fait que l'accès aux ressources est problématique (les paysan·nes ont faim et cela n'est pas nouveau), mais aussi parce que celles et ceux qui ne possèdent rien, si ce n'est leur force de travail, ont le sentiment que le contrat social n'est pas respecté. Par exemple, ils·elles constatent qu'il y a des mouvements de hausse des prix, car des vendeurs de produits alimentaires spéculent et profitent de la rareté. Autrement dit, l'exploitation reste largement présente, c'est une constante. Mais en outre, la recherche de profit conduit à ce qu'une partie de la population n'ait plus accès à la nourriture. Une situation qui pourrait changer si les propriétaires capitalistes agissaient autrement.

¹ Didier Fassin est un anthropologue, sociologue et médecin français. Il est professeur au Collège de France, titulaire de la chaire « Questions morales et enjeux politiques dans les sociétés contemporaines » et professeur de sciences sociales à l'Institute for Advanced Study de Princeton.

Il occupe également une direction d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.

² Cet article s'inscrit dans le cadre d'une recherche réalisée au sein du Master en Ingénierie et Action Sociales (MIAS LLN/Namur).

³ Le terme économie est construit à partir de deux mots grecs, « oïkos » qui désigne le foyer, la maison, et « nomos » qui signifie la gestion, l'administration.

⁴ Fassin, D. (2009). Les économies morales revisitées. *Annales. Histoire, sciences sociales*,

64(6), 1237-1266. Éditions de l'EHESS.

⁵ Parmi lesquels, Thompson, E. P. (2016). *The making of the English working class*. Open Road Media.



Certains liens peuvent être établis avec les approches de Karl Polanyi, économiste hétérodoxe majeur du 20^e siècle, même s'il n'utilise pas tel quel le concept d'économie morale. Polanyi⁶ met en évidence, singulièrement dans la période précédant la Deuxième Guerre mondiale, un mouvement de désencastrement de l'économie. Il se matérialise à travers une marchandisation à outrance, au détriment des principes de redistribution et de réciprocité. Dans le schéma de l'économie capitaliste, les droits et devoirs réciproques ne sont plus respectés. Pour revenir aux périodes de famine, la dimension morale y prend du relief. Il apparaît inacceptable que des possédants gonflent leurs marges bénéficiaires et laissent des personnes mourir de faim.

Le concept d'économie morale fait l'objet de diverses utilisations contemporaines en sciences sociales⁷. Par exemple, que se passe-t-il, au sein d'un groupe professionnel, dans sa relation et ses interactions avec des bénéficiaires? Comment l'économie morale de ce groupe professionnel peut-elle être influencée par l'économie morale définie à un niveau macro, sociétal? Il nous paraît intéressant d'utiliser ce concept pour analyser le travail social réalisé avec des personnes sans papiers.

Le travail social dans ce contexte

Dans le champ du travail social, où la déontologie occupe une place centrale, les professionnel·les doivent composer avec les exigences

institutionnelles tout en maintenant leur engagement éthique envers les personnes accompagnées, notamment celles en situation irrégulière. Cette tension entre les contraintes du cadre de travail et l'identité professionnelle soulève des questions importantes quant à l'impact des conditions organisationnelles sur les pratiques. Elle met également en évidence l'usage du pouvoir discrétionnaire dans la relation d'aide, et la complexité des dynamiques qui traversent les interactions entre travailleur·ses sociaux et bénéficiaires⁸. Le travail social s'opère dans des organisations dont certaines apparaissent singulières.

L'accueil bas-seuil : un espace de résistance?

Issu du secteur de la réduction des risques en matière d'assuétudes, l'accueil bas-seuil propose une aide accessible à toute personne en difficulté psychosociale, sans exigences administratives. Ces centres fonctionnent sur plusieurs principes : accueillir et soutenir le public en toutes circonstances, ne pas exiger l'arrêt de consommation⁹, et garantir l'anonymat vis-à-vis de tiers¹⁰.

Une recherche que nous avons menée dans un centre d'accueil de jour bas-seuil a permis de mettre en lumière comment l'économie morale qui structure le travail social auprès des personnes sans papiers est traversée par plusieurs niveaux de tensions : celui du terrain, celui des institutions et, plus largement, celui d'une économie morale définie à l'échelle de la société. Au niveau micro, les travailleur·ses doivent composer avec des situations complexes, marquées par les trajectoires de migration, la précarité, les demandes d'aide urgente, la violence. Leur pratique quotidienne repose souvent sur une économie morale fondée sur la solidarité, la présence et l'écoute. Être là, « offrir un café », permettre l'accès à l'hygiène et maintenir un accueil sans condition sont autant de gestes qui incarnent une vision humaniste du

« Dans le champ du travail social, où la déontologie occupe une place centrale, les professionnel·les doivent composer avec les exigences institutionnelles tout en maintenant leur engagement éthique. »

travail social. Cette vision se heurte régulièrement à des dilemmes pratiques : gestion des conflits, ressources limitées, divergences d'interprétation du cadre, ou encore décalage entre valeurs professionnelles et contraintes institutionnelles.

Toutefois, ce qui se joue dans ces interactions n'est pas seulement le produit d'une organisation locale. La manière dont les travailleur·ses perçoivent les personnes sans-papiers est fortement influencée par ce qu'on pourrait appeler l'économie morale de la société dans son ensemble. À ce sujet, le politologue Youri Vertongen souligne combien les représentations autour de la migration, de la légitimité à être aidé, ou encore des catégories administratives (demandeur d'asile, sans-papiers, réfugié, migrant économique) pèsent sur la façon dont les acteurs et actrices du social envisagent leur mission. Il évoque notamment un « effet frontière » : l'institution, mais aussi les travailleur·ses, finissent par reproduire des catégories juridiques qui hiérarchisent les publics et génèrent des formes de distinction ou de distance (sans-papier vs demandeur d'asile)¹¹.

⁶ Polanyi, K. (1944/1983). *La grande transformation*. (Trad. C. Malamoud). Gallimard.

⁷ À notre connaissance, très peu par des économistes.

⁸ Giladi, M. (2021). Travail social et pratiques discrétionnaires. Introduction. *Les politiques sociales*, 34(3), 4-14.

⁹ Aucune condition d'abstinence n'est imposée : la consommation d'alcool

ou de drogues ne constitue pas un motif d'exclusion.

¹⁰ Infodrog. (2022). *Lignes directrices pour les centres d'accueil bas seuil* (3^e version révisée). Traduction : C. Bovard.

¹¹ Deleixhe, M. et Vertongen, Y.-L. (2016). L'effet de frontière dans les mobilisations collectives de migrants en situation administrative précaire. *Raisons politiques*, 64(4), 67-84.



© CC-BY-NC-SA Inter-environnement Bruxelles / Matthias Forster

Cette économie morale macrosociétale est façonnée par des discours politiques, des débats médiatiques, des catégories légales. Elle imprègne les imaginaires collectifs et infiltre les pratiques professionnelles. Elle influence, par exemple, la manière dont certains travailleur·ses perçoivent l'équité de l'accueil inconditionnel (« Pourquoi aider des personnes qui n'ont pas de droits alors que d'autres publics légaux peinent déjà à trouver de l'aide ? »), ou encore leur interprétation de la responsabilité individuelle et collective. D'autres, au contraire, mobilisent leur propre éthos professionnel pour résister à ces normes dominantes et défendre une économie morale universaliste fondée sur la dignité et l'égalité.

Ainsi, l'économie morale du travail social se construit dans une tension permanente entre le bas-seuil, qui revendique l'accueil sans condition, et le contexte sociétal qui tend à conditionner la légitimité de l'aide. L'influence du niveau macro se voit également dans la manière dont les travailleur·ses appréhendent la légalité : le cadre juridique étant flou, la frontière entre accompagnement, tolérance, contournement ou désobéissance civile devient mouvante. Certain·es travailleur·ses adoptent une approche très stricte. D'autres utilisent leur pouvoir discrétionnaire pour répondre aux besoins immédiats, parfois en frôlant les limites du cadre légal.

En ce sens, l'économie morale du groupe professionnel n'est jamais figée. Elle est la résultante d'un ajustement continu entre valeurs individuelles, réalités de terrain, normes

« Dans un contexte où les politiques migratoires se durcissent, les structures bas-seuil apparaissent comme l'un des rares espaces où une autre économie morale peut encore s'exprimer. »

institutionnelles et injonctions sociétales. Les travailleur·ses sociaux naviguent ainsi entre deux pôles : une économie morale du mérite, influencée par la vision dominante selon laquelle l'aide doit être conditionnelle, et une économie morale universaliste, fondée sur l'idée que toute personne mérite soutien et protection, quelles que soient ses origines ou sa situation administrative. Ce jeu d'échelles, du macro au micro, rappelle que le travail social ne constitue pas seulement une pratique professionnelle, mais aussi un lieu de négociation morale. C'est dans cet espace, incessamment traversé par des forces contradictoires, que se construit la posture professionnelle auprès des personnes sans titre de séjour.

Dans un contexte où les politiques migratoires se durcissent, où la suspicion, le contrôle et la logique sécuritaire deviennent des pratiques dominantes¹², les structures bas-seuil apparaissent comme l'un des rares espaces où une autre économie morale peut encore s'exprimer. Leur raison d'être les situe à l'encontre d'une dynamique politique qui tend à diviser, à catégoriser et à hiérarchiser les vies en fonction du statut administratif.

Le bas-seuil devient ainsi un bastion de résistance, non pas au sens d'une opposition frontale, mais dans la capacité à maintenir des pratiques qui affirment que la dignité humaine ne se négocie pas. Là où l'État conditionne, les centres bas-seuil inconditionnent. Là où les politiques publiques restreignent la mobilité et les droits fondamentaux, ces espaces maintiennent la possibilité d'un accueil, d'une présence, d'un lien minimal. En cela, ils constituent un contre-pouvoir discret, quotidien, mais déterminant. Ils rendent visibles des personnes que l'État tente d'invisibiliser, et réaffirment les valeurs sociales de l'hospitalité et de la fraternité/sororité.

Cette résistance reste toutefois fragile. Elle s'exerce dans un environnement où la pression institutionnelle augmente, où les financements sont incertains, où l'injonction à « rendre des comptes » se fait de plus en plus lourde. C'est pourtant justement cette fragilité qui en fait un espace précieux : le bas-seuil tient parce qu'il s'appuie sur des valeurs et des pratiques qui relèvent davantage d'une éthique de la relation que d'un mandat étatique.

¹² Lire : Wautié, P. (2026, 14 avril). Politiques migratoires : Quand le vocabulaire et les pratiques transforment les personnes sans papiers en criminel·les. *Revue Démocratie*.